



Un conseil à la Chine: oubliez les Diaoyu !

Jean-Pierre Cabestan

L'auteur*, professeur de science politique à l'université baptiste de Hongkong, met en garde contre l'extension qu'engendrerait tout conflit armé en mer de Chine orientale.



Ces dernières semaines, la température est rapidement montée entre la Chine et le Japon. La raison apparente en est un vieux conflit territorial autour de huit îlots perdus au milieu de la mer de Chine orientale, les Diaoyu pour Pékin (et Taïpeh) et les Senkaku pour Tokyo. Et surtout le récent rachat par le gouvernement japonais de trois d'entre eux à son propriétaire privé afin d'empêcher le très nationaliste maire de Tokyo, Shintaro Ishihara, de les acquérir et de les développer.

Ces « cailloux » inhabités sont contrôlés par le Japon depuis 1895 et revendiqués par les deux Chine depuis...1972. Toutes sortes de raisons sont avancées pour expliquer cette sortie tardive d'un long silence : ni le gouvernement de Mao Zedong, ni celui de Tchong Kaï-chek n'avait été invité à la Conférence de San Francisco (1951) qui entérinait la défaite du Japon. Rattachées à Okinawa alors occupé par les Américains, les Senkaku se situaient en dehors du périmètre territorial administré par les autorités japonaises. Ou plus inattendu, en 1945, le gouvernement de Nankin n'avait pas réalisé que Senkaku et Diaoyu, c'était la même chose... !

Quoi qu'il en soit, dominé par le Kuomintang, la République de Chine (Taïwan) normalisait avec le Japon, en 1952 sans soulever cette question. Quant à la République populaire, elle ne pipait mot. En 1972, c'est la restitution d'Okinawa au Japon mais aussi

la possible présence de réserves pétrolières dans la zone qui éveillent pour quelque temps les sentiments nationalistes chinois. L'on sortit alors, des deux côtés du détroit de Formose, de vieilles cartes qui attestaient l'appartenance immémoriale de ces îles au Fils du Ciel. La difficulté est que ces parchemins sont imprécis ; certains revendiquent indistinctement les Diaoyu et l'ensemble de Ryukyu, royaume indépendant mais sous suzeraineté chinoise jusqu'en 1879 ; et surtout,

contrairement aux Japonais, le gouvernement mandchou, peu au fait du droit international, ne laissa sur ces rochers aucun symbole ni trace d'exercice de sa souveraineté.

En conséquence, le Japon a beau jeu de déclarer que les Senkaku étaient *terra nullius* lorsqu'il en prit possession en pleine guerre avec la Chine (1894-1895). Que l'on ne se trompe pas, le conflit actuel résulte bien d'une rivalité entre deux empires, l'un finissant, l'autre ascendant. Mais pour autant, devant une cour de justice internationale, comme celle de La Haye, le dossier chinois paraît bien maigre, d'où évidemment l'opposition de Pékin à tout arbitrage extérieur. Le Japon reste pour le moment hostile à cette option, pour une autre raison : il refuse

de reconnaître l'existence d'un différend, sachant pertinemment qu'une telle concession l'entraînerait sur une pente glissante, où la Chine fait tout pour l'attirer, notamment depuis 2010.

L'on se souvient avec quel culot en septembre 2010 un bateau de pêche chinois éperonna un garde-côte japonais qui lui intimait poliment mais fermement l'ordre de quitter les eaux territoriales japonaises situées autour des Senkaku (12 miles nautiques). Non

seulement Tokyo dut relâcher l'équipage, le chalutier, puis le capitaine fautif et ivre au moment des faits, mais n'obtint aucune compensation financière pour les importants dommages causés. Cette faiblesse du gouvernement du Parti démocrate japonais (PDJ) alimenta les critiques de l'opposition libérale démocrate et des politiciens révisionnistes comme Ishihara. Présenté comme un incident isolé, en réalité, cette affaire s'inscrit dans un projet chinois d'accroître la pression sur les autorités japonaises (notamment le PDJ) afin de les contraindre à accepter le principe d'un conflit de souveraineté.

Il ne s'agit pas ici de dénier à la Chine - ou au Japon - une quelconque revendication territoriale. Comme

on a pu le voir, le passé est complexe. Mais ce qui devrait nous préoccuper est la méthode privilégiée par le Parti communiste chinois et ses divers bras armés, l'Armée populaire de libération (APL) mais aussi et surtout ses multiples administrations de surveillance maritime (pêche, sécurité, douanes, etc.). Tournant le dos à la politique de Deng Xiaoping qui, en 1978, afin de faciliter la normalisation sino-japonaise avait accepté de mettre le différend entre parenthèses, les dirigeants chinois actuels croient qu'ils peuvent forcer la réalité. Là, il y a danger. D'abord parce que le Japon ne veut ni ne peut céder. Ensuite parce que tout conflit armé autour de ces îles pourrait rapidement s'étendre, le Japon étant lié aux États-Unis par un traité de sécurité. Et enfin, parce que les autres pays asiatiques risquent fort de s'inquiéter pour leurs propres possessions et revendications, notamment en mer de Chine du Sud où la Chine a montré encore ce printemps qu'elle pouvait, par grignotages successifs, continuer de remettre en question le statu quo (conflit autour des Scarborough Shoals avec les Philippines).

Dans ce contexte, l'on ne peut qu'être perplexe du silence de l'Union européenne : nous avons en effet un intérêt évident à faire pression sur la Chine pour que celle-ci, sinon « oublie les Diaoyu », du moins continue de régler ce différend par la voie du droit et non par celle des intimidations et, peut-être demain, des armes.

* Également chercheur associé à Asia Centre et auteur de « La politique internationale de la Chine », Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

Le Japon refuse de reconnaître l'existence d'un différend, sachant pertinemment qu'une telle concession l'entraînerait sur une pente glissante, où la Chine fait tout pour l'attirer, notamment depuis 2010